

Principaux chiffres du mois de juillet 1994

Météorologie

Juillet a été très chaud et sec. La température moyenne de l'air, avec 22,6°C, a dépassé de 4,2°C les normales saisonnières et les précipitations, avec seulement 31 mm d'eau tombée, ont accusé un déficit de 43 mm par rapport aux valeurs moyennes, calculées pour la période 1901-1960. Excédent aussi dans l'ensoleillement, avec 275 heures de soleil durant le mois, contre les 257 de la normale.

Population résidente

En juillet, la population résidente du canton a augmenté de 111 personnes et se chiffre à 394 283 à la fin du mois (dont 784 saisonniers). Cette hausse résulte d'un solde migratoire (saisonniers compris) négatif de 4 personnes (arrivées dans le canton : 1 461, dont 5 saisonniers; départs : 1 465, dont 6 saisonniers) et d'un excédent des naissances (370) sur les décès (255) de 115 personnes.

En une année, la population résidente du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 5 258 personnes (+ 1,3 %), progression démographique davantage due aux résidents étrangers (+ 4 019) qu'à la population d'origine suisse (+1 239).

Marché du travail

A fin juillet, le nombre de *chômeurs* inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 15 357. En un mois, leur nombre diminue de 107. Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1990, est égal à 7,5 % à fin juillet (comme en juin). La moyenne suisse se situe à 4,6 %; le canton de Genève est le plus touché, il précède Vaud (7,3 %) et le Valais (6,8 %).

Quant aux *places vacantes* annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 642 en juillet contre 722 en juin.

Travailleurs étrangers

Le nombre de travailleurs étrangers (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin juillet, à 98 683, dont 69 514 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 28 389 frontaliers et 780 saisonniers. Par rapport à la période correspondante de 1993, l'effectif total est en recul de 1 096 unités (- 1,1 %); les travailleurs résidents (titulaires de permis B et C) sont en légère hausse (+ 864) alors que les saisonniers (- 800) et les frontaliers (- 1 160) accusent des baisses.

Construction de logements

Le mouvement des constructions neuves en **juillet** : 185 logements construits, parmi lesquels 4 villas (ou bâtiments à un seul logement); 263 autorisés, dont 53 villas; 122 pour lesquels une requête en autorisation de construire a été déposée et, parmi eux, 11 villas.

Annuellement, soit de fin juillet 1993 à fin juillet 1994, 1 999 logements ont été terminés, contre 1 981 une année plus tôt. En tenant compte des démolitions, ainsi d'ailleurs que des transformations, le gain annuel effectif atteint 1 969 unités en une année (contre 1 898) et les logements existants dans le canton sont au nombre de 193 565 à fin juillet 94. En revanche, la tendance est une fois de plus à la baisse pour les projets. On en dénombre toujours nettement moins qu'une année auparavant : 2 379 autorisations au lieu de 2 779 et 1 737 requêtes déposées contre 2 258.

Energie

La consommation totale d'*électricité* du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en **juillet** à 193,3 millions de kWh (soit 5,3 % de plus qu'en juillet 1993); celle de *gaz* à 37,9 millions de kWh (soit – 19,1 % de moins qu'en 1993), chauffage à distance non compris.

Transports

L'effectif des *véhicules immatriculés* dans le canton atteignait 247 655 à fin **juillet** 1994 (– 7 481 en un an). Le nombre de voitures de tourisme diminue de 7 220 en un an et se fixe à 199 446 en juillet. Recul aussi de l'effectif des motos (motocycles légers compris) : – 222; leur nombre s'établit à 26 217. Par contre, le nombre de camions continue de progresser : 11 912 en juillet, soit 840 de plus en un an.

A l'*aéroport* de Cointrin, le nombre de passagers enregistré au titre du trafic commercial (passagers en transit inclus) augmente de 4,1 % en **mai** 1994, passant de 450 944 à 469 611 en une année. Le mouvement d'avions, au titre du même trafic, augmente pour la même période de 4,0 % (8 998 contre 8 648 en mai 1993).

Tourisme

Au mois de **juin** 1994, 90 604 hôtes (94 446 en juin 1993), dont 79 580 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total de nuitées s'est élevé à 198 167, contre 213 020 l'an passé à pareille époque (baisse de 14 853, soit – 7,0 %). Le taux d'occupation des lits s'inscrivait en moyenne à 50,1 % contre 51,2 % en juin 1993.

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100)

En **juillet** 1994, l'indice progresse de 0,2 % et s'établit à 101,1 points (taux annuel : 1,3 % contre 4,2 % en juillet 1993). En **août**, l'indice progresse de 0,3 % et s'établit à 101,4 points. La hausse annuelle se fixe à 1,0 %, contre 4,6 % l'an passé à pareille époque. ■